

VOTRE ENFANT VA UTILISER LES TRANSPORTS SCOLAIRES À LA RENTRÉE ?

Il est scolarisé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte et utilisera le réseau **MOUV'ENBUS**.



Il s'agit d'une **PREMIERE INSCRIPTION**, rendez-vous sur le site dès le 17 juin :

https://mouvenbus.monbus.mobi/passenger/passenger_registrations/add/2place

Pré Inscrivez votre enfant en ligne, imprimez votre demande de transport pré-remplie et remettez votre dossier complet au service des Affaires Scolaires de la Mairie, accompagné du règlement correspondant à votre abonnement et des pièces suivantes :

- Photographie d'identité (format CNI)
- Carte nationale d'identité (CNI)
- Justificatif de domicile (des deux parents si divorcés) moins de 3 mois
- Jugement de divorce ou extrait de jugement pour les parents séparés
- Livret de famille



Attention ! Merci de prévoir 10 minutes pour la vérification de votre demande



Il s'agit d'un **RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT**, connectez-vous au site :

<https://mouvenbus.monbus.mobi/boutique/connexion>

Puis effectuer votre paiement en ligne

Il est scolarisé hors du territoire de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte et utilisera le réseau **ZOU de la Région**,

Pour inscrire ou renouveler l'abonnement de votre enfant,

Rendez-vous sur le site : zou.maregionsud.fr

Les démarches pour le réseau Zou se font uniquement en ligne.



RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS MOUV'EN BUS

Du Lundi au Vendredi (excepté le 16 août) - Aux heures d'ouverture de la Mairie
Service des Affaires Scolaires

Tél : 04 94 72 87 06 / familles@gareoult.fr

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS EN MAIRIE À PARTIR DU 19 JUIN 2019

Pour la bonne organisation des transports scolaires dès la rentrée, merci d'effectuer vos démarches **avant le 31 juillet**